

- AGENDA -

# Calendrier des manifestations d'octobre 2025 à janvier 2026

- SAMEDI 25 OCTOBRE -  
Halloween

- VENDREDI 31 OCTOBRE -  
Halloween Tennis Club Night

- DU VENDREDI 31 OCTOBRE AU SAMEDI 15 NOVEMBRE -  
Théâtre de Poche: « Promis, Juré, Crashé »

- DIMANCHE 2 NOVEMBRE -  
Vente - échange ( articles seconde main pour enfants )

- SAMEDI 15 NOVEMBRE -  
Silent Disco sur glace

- SAMEDI 29 NOVEMBRE -  
Soirée annuelle de la fanfare La Rose des Alpes

- SAMEDI 6 DÉCEMBRE -  
Téléthon 2025

- SAMEDI 13 & DIMANCHE 14 DÉCEMBRE -  
Marché de Noël à la patinoire

- VENDREDI 19 DÉCEMBRE -  
Noël de la Commune

- DU LUNDI 22 DÉCEMBRE AU VENDREDI 2 JANVIER -  
Animation à la Place Large

- MERCREDI 31 DÉCEMBRE -  
Nouvel An à Leysin

Informations complètes sur:  
[www.leysin-tourisme.ch](http://www.leysin-tourisme.ch)

Prochaine séance publique du Conseil communal à la Salle du Nord:  
Jeudi 11 décembre | 20h15

# LE LEYSENOUD

JOURNAL COMMUNAL DE LEYSIN • [WWW.LEYSIN.CH](http://WWW.LEYSIN.CH) • NO 48 / OCTOBRE 2025

SPORT & TOURISME - PAGE 4

**Centre de la Place Large**  
plus de 2 millions investis  
dans les rénovations

RENCONTRE - PAGE 6

**Maxime Cottet**  
nouveau directeur  
des remontées mécaniques

PATRIMOINE - PAGE 12

**Chalet du Temeley**  
réfections terminées  
pour la mise aux normes

ÉCLAIRAGE - PAGE 16

**Élections communales 2026**  
les enjeux et  
le calendrier à retenir

**SERVICES PUBLICS • Maison de Commune** | Rue du Village 39, 1854 Leysin • **Administration** | +41 24 493 45 40 | [greffe@leysin.ch](mailto:greffe@leysin.ch) | [www.leysin.ch](http://www.leysin.ch) |  
**NUMÉROS D'URGENCE** • Police 117 • Feu 118 • Ambulances 144 • Rega | Secours en montagne 1414 • **Gendarmerie** | +41 24 557 78 41  
**SERVICES MÉDICAUX** • Urgences | +41 24 494 20 10 • **Cabinet médical** | Dr Sohani | +41 24 494 15 47 • **Leysin Méd** | Cabinet Médical de Miremont |  
+41 24 493 30 90 • **Cabinet dentaire Hartmann** | +41 24 494 27 11 • **Cabinet vétérinaire** | Erica André | +41 77 460 87 57 | [veterinaire.leysin@bluewin.ch](mailto:veterinaire.leysin@bluewin.ch)  
**Pharmacie de Leysin** | +41 24 494 45 00 • **NUMÉROS UTILES** • Association Touristique Aigle - Leysin - Col des Mosses | +41 24 493 33 00 | [info@leysin-tourisme.ch](mailto:info@leysin-tourisme.ch) | [www.leysin-tourisme.ch](http://www.leysin-tourisme.ch) • **Centre sportif de Crettex-Jaquet** | Route des Centres sportifs 4, 1854 Leysin | +41 24 493 22 70 | [info-gsl@leysin.ch](mailto:info-gsl@leysin.ch) | [www.sportleysin.ch](http://www.sportleysin.ch) • **Centre Sportif de la Place Large** | Route de la Cité 27, 1854 Leysin | +41 24 493 33 00 • **Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA** | Route du Belvédère 8, 1854 Leysin | +41 24 494 16 35 | [www.tlml.ch](http://www.tlml.ch)

# Le Sentier des animaux fait peau neuve

- ÉDITORIAL -

## Vers un tourisme 4 saisons

Le 25 septembre dernier, le Conseil communal a validé un crédit de plus de 2,1 millions de francs pour la réfection du Centre sportif de la Place Large. Cette décision permettra à la Commune d'apporter des améliorations nécessaires au maintien et au développement des infrastructures présentes au sein du bâtiment.

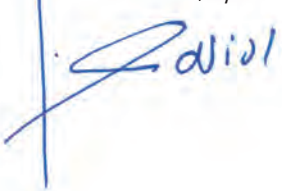
L'objectif est multiple: améliorer le confort des utilisateurs, augmenter l'attractivité auprès des habitants de Leysin comme des visiteurs, permettre une fréquentation des installations tout au long de l'année dans une logique de développement du tourisme quatre saisons. Davantage de rénovations auraient pu être effectuées, le bâtiment datant des années 80. Un travail important a dès lors été entrepris pour définir les travaux les plus prioritaires, dans la limite et le respect de nos finances communales.

Dans ce numéro, je vous invite également à découvrir l'interview de Maxime Cottet, nouveau directeur de Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA. Arrivé le 1er mai, ce dernier a d'ores et déjà mis en route un certain nombre de nouveautés. Des aménagements ont ainsi été faits afin d'améliorer la qualité du service et de la restauration sur l'ensemble du domaine, en particulier au Kuklos. Des changements progressifs seront apportés de manière à offrir un accès aux remontées mécaniques 365 jours par an.

Enfin, il serait difficile de terminer cet éditorial sans évoquer la fin des travaux de rénovation de l'un des fleurons de notre patrimoine local: le chalet du Temeley, tenu par la famille Cornamusaz, sur les hauts du village. Il aura fallu plusieurs étapes et mois de labeur, dans des conditions parfois difficiles, pour arriver au terme de ce chantier qui aura notamment permis la remise aux normes de l'unique fromagerie d'alpage de Leysin et de préserver ainsi un savoir-faire traditionnel. Le résultat est superbe, je ne peux que vous conseiller d'aller le découvrir par vous-même.

Au nom de la Municipalité, je vous souhaite une excellente lecture et un très bel automne,

Jean-Marc Udriot, Syndic



**IMPRESSUM - Choix des sujets:** Comité de rédaction (Jean-Marc Udriot, Syndic, Jean-Jacques Bonvin, Secrétaire communal, Alexandre Belogi, Directeur de l'ATALC et Marlène Nerini, Rédactrice) • **Édition:** Commune de Leysin • **Rédaction:** Marlène Nerini, mncommunication, www.mncommunication.ch • **Graphisme:** Alphonse Garcia, Leysin • **Photographies:** José Crespo • **Tirage:** 2'500 exemplaires (distribution tout-ménage dans la Commune de Leysin) • **Impression:** PCL, Aigle



Quatre nouveaux panneaux didactiques sont venus agrémenter cette balade pédestre de près de trois kilomètres à Leysin, destinée aussi bien aux familles qu'à tous les amoureux de la nature.

En plus des informations sur les biches déjà disponibles, il est désormais possible d'en savoir plus sur les caractéristiques de l'abeille mellifère, de la chèvre domestique, de la truite fario et du cerf rouge. Des animaux qu'il est possible d'observer tout au long du sentier, au départ du Centre sportif de la patinoire. Comptez environ 50 minutes pour effectuer cette promenade qui longe le parc à biches, descend dans la forêt près d'un ruisseau, et remonte par la chèvrerie et le manège.

Relevons encore que la construction des petits chalets, qui servent de supports aux panneaux, a été réalisée par le Service des travaux de la Commune, tandis que le contenu a été rédigé par les partenaires du projet que sont la Chèvrerie de Leysin, la pisciculture, le manège et les responsables du rucher communal du Suchet. Le tout, en collaboration avec l'Office du tourisme. ■



### LE SAVIEZ-VOUS?

**L'abeille** bat des ailes environ 200 fois par seconde - **Le cerf rouge**, mâle, porte sur sa tête des bois pouvant atteindre 10 kilos - La peau de **la truite fario** s'adapte à la couleur du fond du cours d'eau (gravier, sable, végétation): elle change littéralement de teinte pour se dissimuler - **La chèvre chamoisée** fait partie intégrante du patrimoine vivant de la montagne suisse.

Pour plus d'informations sur cette balade scannez le QR code ci-dessous:



ATALC

Route de la Cité 27 | 1854 Leysin  
+41 24 493 33 00 • info@leysin-tourisme.ch

Photos: José Crespo



- SPORT & TOURISME -

## Le Centre sportif de la Place Large sera rénové

4

Le 25 septembre dernier, le Conseil communal a accepté le préavis municipal pour la rénovation et le développement quatre saisons du bâtiment et de ses infrastructures sportives. Les objectifs: moderniser les activités et diversifier l'offre, améliorer l'efficacité énergétique du site.

C'est à une large majorité que le législatif leysenoud a accordé un crédit de plus de 2,1 millions de francs pour la rénovation du Centre sportif de la Place Large, le 25 septembre dernier. «Ce projet de rénovation s'inscrit dans notre volonté de positionner Leysin comme destination quatre saisons», se réjouit Daniel Nikles, municipal en charge du sport et du développement durable. À terme, ces travaux doivent en effet permettre d'accroître l'attractivité du site. «Le bâtiment date des années huitante. Développer et améliorer les activités sportives existantes, tout en optimisant l'efficacité énergétique des lieux, s'avérerait plus que nécessaire. Les finances communales nous ont néanmoins obligés à faire des choix et à privilégier les travaux les plus prioritaires.»



### Mur de grimpe, padel et tennis

L'ensemble des infrastructures sportives intérieures connaîtra dès lors un coup de neuf. L'activité «grimpe» sera repensée avec une structure répondant aux nouvelles exigences. Son positionnement au sein de la halle de tennis sera revu de façon à mieux l'intégrer dans l'ensemble des aménagements prévus. Parmi les nouveautés, un espace dédié à la pratique du padel sera créé, en lieu et place de l'un des courts de tennis existants. «C'est une activité très en vogue et qui rencontre toujours plus d'adeptes, poursuit Daniel Nikles. Le court se trouvera ainsi dans une halle chauffée, utilisable aussi en hiver. Cela va contribuer à moderniser et à dynamiser les lieux.» Le revêtement des trois courts de tennis restants sera rénové et doté d'un nouveau type de surface, toujours dans cette idée de conserver une offre attractive et d'augmenter la fréquentation.

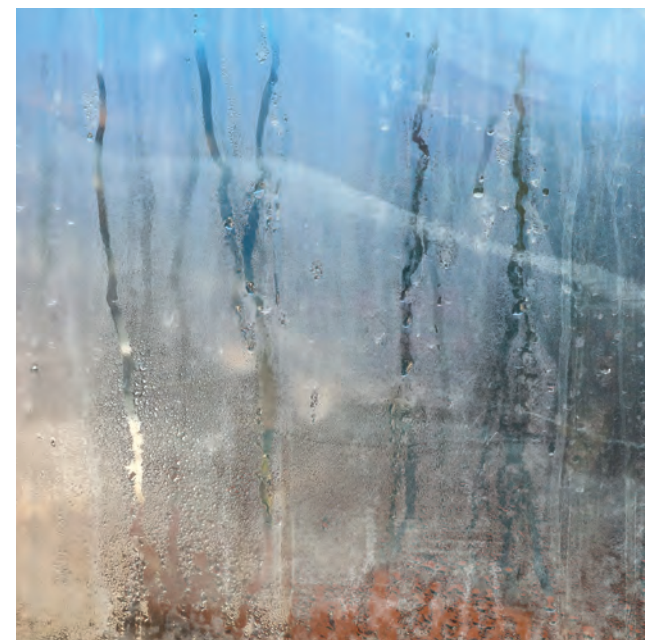


### Courts de tennis extérieurs

Le projet inclut également le démontage et le remplacement de la surface (par de la terre battue synthétique) des quatre courts de tennis extérieurs aménagés sur le toit et aujourd'hui hors d'usage, ainsi que la rénovation du système de drainage et d'évacuation des eaux des terrains, actuellement défectueux. Le court numéro cinq, situé sur la toiture du parking couvert, sera quant à lui conservé en l'état. «Grâce à ces aménagements, nous pourrions mettre en place une vraie synergie avec les courts intérieurs. Les coûts d'entretien seront également réduits d'environ deux tiers», commente le municipal.

### Espaces intérieurs et accès

Outre les infrastructures sportives, le bâtiment bénéficiera d'un lifting de son aspect extérieur: façades, faux plafonds, terrasse devant l'entrée principale et passerelle d'accès. À l'intérieur, la qualité de l'accueil sera améliorée. Parmi les interventions prévues, certaines cloisons seront retirées et de nouveaux luminaires installés afin de gagner en luminosité. Une attention particulière sera portée à l'accessibilité des lieux, afin de créer un parcours sécurisé et adapté notamment aux personnes à mobilité réduite.



### Optimisation énergétique

L'un des derniers points, et non des moindres, concerne l'amélioration de la consommation énergétique du bâtiment et de son enveloppe thermique. Les vitrages de la piscine, datant de 1989, seront remplacés par de nouveaux verres isolants. «Pour le vitrage de la tour, plusieurs options doivent encore être discutées avec un architecte», précise Daniel Nikles. Le fonctionnement des installations de gaz naturel et d'électricité, actuellement très énergivores, sera lui aussi optimisé. L'intégration d'un système de monitoring énergétique et de régulation centralisée permettra une meilleure gestion des équipements techniques tels que la ventilation, le chauffage de l'air et de l'eau, ainsi que le système de pompage et de filtration de la piscine. Lors de sa décision, le Conseil communal a également voté en faveur de deux amendements: l'un visant à étudier la possibilité de chauffer l'eau de la piscine à l'aide du solaire thermique, et l'autre concernant le remplacement de l'ascenseur du bâtiment, qui a rendu l'âme, pour un montant maximal de 150'000 francs. Les travaux devraient débuter dès l'an prochain. ■



**GSL GESTION SPORTIVE LEYSIN S.A.**  
Route des Centres Sportifs 4 | 1854 Leysin  
+41 24 493 22 70 • info-gsl@leysin.ch

Photos: José Crespo | Freepik

5



- RENCONTRE -

## Maxime Cottet nouveau directeur de TLML SA

6

**Directeur de Télé-Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA depuis le 1er mai dernier, Maxime Cottet revient sur les défis qui attendent les remontées mécaniques à court et moyen termes.**

**Maxime Cottet, tout d'abord, comment s'est passée votre arrivée?** Très bien, merci. L'adaptation a été réussie. Arriver le 1er mai a été un avantage. Cela m'a permis de prendre mes marques, de rencontrer l'équipe, de découvrir les activités estivales en place et de procéder à certains ajustements et décisions avant la saison hivernale, qui se veut plus intense.

**De quels ajustements voulez-vous parler?** Un de mes objectifs est d'améliorer la qualité de la restauration sur tout le domaine, en particulier au Kuklos. Nous avons constaté que le temps de service y était trop long et que le rapport qualité-prix n'était pas optimal. Nous avons planché sur un concept qui permette d'améliorer cela. Dès cet été, des bornes digitales ont fait leur apparition pour la partie self-service, afin d'accélérer la prise de commandes. Dès cet hiver, davantage de repas pourront ainsi être pris, tout en conservant la qualité et le service. Au 1er étage, nous réfléchissons à déployer une formule de buffet, tout en maintenant les spécialités locales et régionales.

**Une de vos autres priorités est d'ouvrir les remontées mécaniques 365 jours par an...** En effet. Notre but est d'augmenter la fréquentation des infrastructures lors des périodes dites creuses et de favoriser ainsi les activités touristiques et de loisirs quatre saisons. Ce changement se

fera de manière progressive. Dès le 3 novembre, nous allons ouvrir la télécabine de la Berneuse les week-ends, ainsi que le lundi 8 décembre, jour férié en Valais. Si les conditions le permettent, nous laisserons ouvert le bike park, avant de basculer sur les sports de glisse. Une fois la saison de ski terminée, nous réfléchirons à rester ouverts tous les week-ends, du 13 avril au 14 mai. L'ouverture estivale en continu sera également probablement avancée: elle se fera à partir du week-end de l'Ascension, dès le 16 mai, au lieu de la Pentecôte comme précédemment. En parallèle, nous mettrons en place une politique visant à inciter les visiteurs à acheter leurs billets à l'avance et à bénéficier de prix plus attractifs (*dynamic pricing*).



**D'autres aménagements sont-ils prévus pour développer le tourisme quatre saisons?** Oui, et l'un d'entre eux est d'ores et déjà visible au sommet de la Berneuse. Le Parc du Soleil a été inauguré officiellement le 11 octobre dernier. Il s'agit d'une zone d'activités ludiques et pédagogiques en lien avec le soleil et l'énergie solaire (*voir article page 8*). Ce parc constitue le premier élément d'un concept plus global propre à Leysin. Les prochaines étapes n'ont pas encore été validées par le groupe de travail et je ne peux pas en dire plus pour le moment. Nous avons également apporté des améliorations à l'intérieur du restaurant tournant, avec la mise en place d'un espace indoor à l'entrée du self-service. On y trouve un mur interactif Multiball, proposant différents jeux pour tous les âges. Il s'agit du Multiball le plus haut du monde, à 2'048 mètres d'altitude!

**Difficile de ne pas parler des futurs défis en lien avec Leysin 365?** C'est un gros projet, avec différentes phases et une organisation très précise, pour prolonger l'arrivée des transports publics jusqu'au pied des remontées mécaniques et améliorer la desserte du village. L'implantation du futur bâtiment des remontées mécaniques a été validée. Nous aurons une interface commune avec la gare terminus de l'Aigle-Leysin. Maintenant, des discussions doivent encore avoir lieu pour savoir quels seront le cheminement et les services proposés. Tout au long du processus, nous devons être attentifs à travailler main dans la main avec l'ensemble des partenaires et être à l'écoute des habitants, de manière à faire de ce projet un vrai succès. ■

### Une riche expérience de terrain

Originaire de Chamonix, Maxime Cottet a débuté sa carrière en 2006 comme responsable technique à la Compagnie du Mont-Blanc. En 2015, il est engagé par le groupe Téléverbier comme directeur d'exploitation des remontées mécaniques de Thyon, aux 4 Vallées. En 2019, il reprend le poste de directeur général des installations de Crans-Montana.

Avec la reprise de la station par Vail Resorts en 2023, Maxime Cottet est remercié après avoir ramené à l'équilibre financier CMA SA (ce qui n'était plus arrivé depuis le début des années 2000) et se tourne alors vers le domaine des énergies renouvelables. Le 1er mai 2025, il revient à ses premiers amours et est engagé comme directeur de Télé-Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA.

7



TLML SA

Route du Belvédère 8 | 1854 Leysin  
+41 24 494 16 35 • info@tlml.ch • www.tlml.ch

Photos: José Crespo | TLML SA

## Nouveaux défis au sommet de la Berneuse

**Un nouveau parc d'activités a pris ses marques au sommet de la Berneuse. On vous y emmène.**

Il a ouvert officiellement ses portes le 11 octobre dernier, à l'occasion de la journée anniversaire des 125 ans de l'Aigle-Leysin. Le Parc du Soleil a en effet pris ses marques entre l'arrivée de la télécabine de la Berneuse et le restaurant Le Kuklos. L'aménagement, par TLML SA, de ce nouvel espace ludique et pédagogique répond à une volonté claire: celle de développer les activités de loisirs quatre saisons sur le domaine.

### Une première étape

C'est ainsi qu'un concept spécifique à Leysin a été développé autour de la thématique du soleil, en collaboration avec l'entreprise suisse alémanique ProNatour, spécialisée dans la réalisation d'expériences pour le tourisme d'hiver et d'été. À noter que le Parc du Soleil est la première réalisation concrète d'un projet qui comprendra plusieurs autres étapes, encore en discussion et visant différents publics. Concrètement, chaque visiteur est invité à acheter une bille en bois au prix de deux francs pour prendre part aux activités proposées dans trois parcours différents – des parcours placés sous l'égide de personnages légendaires de Leysin: la Fée Nérine, la Fée Éloïse et le berger Michel – et agrémentés d'éléments audio.

### Collecter des « rayons de soleil »

Différents types de jeux (adresse, précision, etc.) attendent ainsi les enfants – comme les plus grands – au fil de leur progression, dont un parcours de motricité de près de 80 mètres de long. Cerise sur le gâteau pour les plus compétiteurs: les activités effectuées permettent de récolter un certain nombre de points, ou plutôt de « rayons de soleil », qui serviront à allumer un coffre rempli d'« Élixir des Alpes » – à entendre par là l'énergie solaire. Une thématique qui servira de fil rouge aux autres étapes à venir.



### Adaptations pour l'hiver

Si le parc est amené à rester tout l'hiver au sommet de la Berneuse, des éléments seront néanmoins retirés à l'arrivée de la neige pour permettre le passage des skieurs et autres amateurs de glisse. La pyramide, placée au centre de la zone, demeure. L'occasion de s'amuser à passer en dessous, les lattes aux pieds cette fois-ci... ■

### Offres spéciales TLML SA

- Jusqu'au 12 décembre -

- L'accès à la télécabine de la Berneuse est offert à tous les enfants jusqu'à 15 ans, accompagnés d'un adulte.
- Pour les adultes et les seniors, les simples courses aller-retour donnent droit à un bon d'achat (valeur: 50 % du prix du ticket acheté en caisse), utilisable au restaurant tournant le jour même.

Plus d'infos sur: [www.tlml.ch](http://www.tlml.ch)



## « J'apprends à connaître les Leysenouds »

**Il y a un peu moins d'une année, Daniele De Benetti reprenait le poste d'assistant de sécurité publique, occupé avant lui par Malik Belkacem. Nous l'avons rencontré.**

C'est avec un plaisir intact de servir la collectivité que Daniele De Benetti a pris ses nouvelles fonctions en décembre 2024. Un poste qu'il exerce à 80 % pour la Commune de Leysin et à 20 % pour la Commune d'Ormont-Dessous. Avant cela, en effet, c'est du côté de la police cantonale que le Fribourgeois s'est investi tout au long de sa carrière, dont plusieurs années au sein de la brigade canine. Un travail à 200 % et pour lequel il ne comptait jamais ses heures. « À un moment donné, j'ai ressenti le besoin de calmer un peu le rythme », relève-t-il.



### Un bilan positif

S'il décide de postuler à Leysin, lui qui habite dans la région bulloise, c'est pour plusieurs raisons: « Cela cohabitait toutes les cases. Je faisais beaucoup de sport par le passé: peau de phoque, VTT, natation. Ce n'est pas très loin de chez moi. J'adore la montagne et c'est juste magnifique ici. » Après bientôt une année en fonction, il dresse un bilan des plus positifs. « Il y a aussi une vraie proximité avec la population, ce qui était moins le cas lorsque j'étais gendarme. Pour vous donner un exemple, j'accompagne régulièrement les élèves dans le bus qui relie Leysin au Sépey. J'apprends aussi à connaître les Leysenouds, un nouveau village, une nouvelle région. C'est motivant. »

### Expérience sur le terrain

Assurer l'ordre et la sécurité sur le domaine public, contrôler le stationnement, gérer et réguler le trafic, renseigner la population: ce sont quelques-unes des tâches effectuées par le chef de service. Dans quelle mesure son expérience à la police cantonale est-elle un plus? « Je pense que c'est surtout au niveau des interventions et de l'approche. Avec la pratique, on prend les situations avec recul. On apprend à avoir les bons réflexes au bon moment. Dans notre métier, l'écoute des gens est très importante aussi. Cela permet d'éviter l'escalade. Or, dans la fonction d'assistant de sécurité publique, il y a une grande part de médiation. »

### « Oh mon bateau... »

Se sentir utile et exercer une profession variée, au contact des gens, sont les autres motivations qui ont poussé Daniele De Benetti à opter pour la fonction de gendarme lorsqu'il était jeune, lui qui avait au préalable réalisé un apprentissage de menuisier. Quand il ne se trouve plus au travail et qu'il laisse tomber l'uniforme, le presque sexagénaire se ressource volontiers en bricolant autour de sa maison ou en naviguant sur le lac de la Gruyère avec son bateau à moteur. Il en profite également pour écouter de la musique. « J'aime tous les styles, de Linkin Park à Jean-Jacques Goldman, en passant par les Inconnus », nous glisse-t-il encore avec le sourire, avant de nous quitter... en sifflotant. ■



**ADMINISTRATION COMMUNALE**  
Rue du Village 39 - 1854 Leysin

Sécurité publique:

+41 24 493 45 31 • [police@leysin.ch](mailto:police@leysin.ch) • [www.leysin.ch](http://www.leysin.ch)

Photos: José Crespo



- RÉSERVE INCENDIE -

## Réservoir des Lapiés construction en cours

10

**La nouvelle installation va notamment permettre de remplacer le réservoir de Bryon, de conception ancienne. Deux cuves vont être réalisées, créant ainsi une réserve incendie de 400 m<sup>3</sup>. Coût des travaux: près de 2,1 millions de francs. Explications.**

C'est un gros chantier qui a débuté au printemps dans le secteur des Lapiés, en contrebas de la route menant au Temeley. Grues et bétonneuses s'affairent en effet depuis plusieurs semaines à la construction d'un nouveau réservoir d'eau. Situé à 1 530 mètres d'altitude, le site s'avère particulièrement propice pour l'ouvrage. Celui-ci remplacera le réservoir de Byron, datant du début du XX<sup>e</sup> siècle, usé et dégradé notamment au niveau de l'étanchéité de sa cuve, ainsi que le réservoir des Chamois. «La topographie de la zone et les caractéristiques du sous-sol de la parcelle conviennent parfaitement à la construction d'un réservoir, confirme Jean-Philippe Ryter, municipal en charge des travaux. Les lieux sont entourés de zones de protection des eaux souterraines de catégorie S2, une classification qui interdit les activités et installations susceptibles de présenter un risque de pollution.»

### Réserve incendie pour le haut du village

Les pièces maîtresses de la nouvelle construction sont deux cuves en béton armé, qui seront enterrées et dotées d'une entrée hors sol en bois, avec une toiture sur laquelle seront installés des panneaux solaires. Chaque réservoir disposera

d'une capacité de 400 m<sup>3</sup>, la moitié destinée à la réserve incendie, l'autre moitié à la réserve de consommation d'eau. «Les réserves en eau potable ne seront pas supérieures à aujourd'hui, les réservoirs étant dimensionnés pour correspondre aux besoins de la population et éviter ainsi que l'eau ne stagne, poursuit le municipal. Ce qui change en revanche, c'est la réserve incendie, une exigence de l'Établissement cantonal d'assurance (ECA). Jusqu'ici, nous n'en disposions pas pour le haut du village.»



### Conduite de 420 mètres de long

Une impressionnante conduite en polyéthylène de 420 mètres de long sera également réalisée pour raccorder les deux nouvelles cuves au réseau d'eau existant, à la hauteur de la route des Chamois. Pour compléter et rendre efficient ce réaménagement de la partie supérieure du réseau d'eau communal, une station de pompage sera aménagée en aval du site du réservoir des Chamois.

### Abandon des anciennes installations

Sauf imprévu, les travaux devraient s'achever l'été prochain avec la mise en eau du réservoir. Les infrastructures usagées ou devenues inutiles seront dès lors démantelées. Ce sera ainsi le cas pour le réservoir de Bryon, la station de pompage des Sapins et le réservoir des Chamois. Le montant estimatif des travaux s'élève quant à lui à 2'155'000 francs. Relevons encore qu'une subvention a été demandée à l'ECA, en lien avec l'amélioration des conditions hydrauliques pour la défense incendie. Cette dernière pourrait couvrir 15 à 20 % de l'enveloppe totale. ■



**ADMINISTRATION COMMUNALE**  
Rue du Village 39 - 1854 Leysin  
Service des travaux et des eaux  
[www.leysin.ch](http://www.leysin.ch)

Photos: José Crespo

11

# Chalet du Temeley

## un incroyable outil de travail

**Situé à mi-chemin entre le village de Leysin et la Berneuse, le chalet du Temeley a retrouvé ses lettres de noblesse. Démarrés en 2020, les travaux de réfection du bâtiment se sont achevés l'automne dernier. Une inauguration officielle a eu lieu le 4 octobre.**

Les travaux de réfection du chalet du Temeley sont arrivés à leur terme à l'automne dernier. C'est ainsi, non sans une certaine satisfaction, que l'exploitant des lieux, Alain Cornamusaz, a accueilli les autorités, partenaires et artisans locaux concernés lors d'une inauguration officielle mise sur pied par la Municipalité. «C'est juste une journée magnifique. Nous avons aujourd'hui un outil de travail fonctionnel, adapté à nos besoins et qui nous permet de faire perdurer l'activité alpestre et fromagère. Je ne peux que saluer la volonté de l'exécutif et du Conseil communal d'aller dans ce sens-là.» «Nous sommes très heureux d'avoir pu revaloriser ce témoin du patrimoine alpin, poursuit Pierre-Alain Dubois, municipal en charge des bâtiments. Il s'agit là de la seule fromagerie sur les alpages leysenouds. Nous avons réussi à la réhabiliter tout en respectant son authenticité.»

### Plusieurs objectifs

Entamés au printemps 2014, les travaux de restauration poursuivaient trois objectifs: l'assainissement et la mise aux normes des installations destinées à la fabrication du fromage d'alpage, conformément aux souhaits des autorités sanitaires cantonales; la mise en place d'un espace pour l'accueil, le restaurant et la vente, convivial pour le public; ainsi que l'amélioration des logements destinés à l'amodiateur et à ses employés. Le Conseil communal avait adopté un crédit d'investissement de 885'000 francs à cet effet, fin 2019.

La réfection a pris plus de temps que prévu, notamment en raison du COVID, puis de la crise énergétique liée au gaz. Autre contrainte: la nécessité de combiner les travaux avec le travail et le calendrier des occupants du lieu. «Situé à 1'706 mètres d'altitude, le site imposait des conditions d'intervention exigeantes. L'accès y était également limité à la belle saison, entre avril et octobre, relève Fabien Neyroud, architecte en charge du projet. Je tiens à remercier tous les artisans et entreprises de la région pour leur implication, leur professionnalisme et leur rigueur.»



### Remise aux normes

Relevons que la majeure partie des réfections a été entreprise au printemps 2022 déjà: le local de fabrication du fromage a été entièrement refait pour répondre aux normes sanitaires les plus strictes. Le carrelage aux murs et au sol a été remplacé et un système d'évacuation des eaux avec grilles et caniveaux a été mis en place. De nouvelles fenêtres et portes ont été installées, ainsi que l'eau sanitaire. Parmi les autres changements majeurs, la cuisine a été agrandie – du simple au double – et mise en conformité. Un économat a été ajouté, ainsi qu'un local technique accueillant une chaudière à pellets, en adéquation avec les enjeux énergétiques actuels. «Cela nous permet de chauffer de manière optimale le bâtiment en hiver. Avant cela, on utilisait des chauffages d'appoint, très gourmands en électricité», détaille l'exploitant. Les planchers de l'étage et les voies de fuite ont été mis aux normes incendie.



### Plus de confort

Dans les semaines suivantes, des améliorations ont également été apportées au premier étage, où se trouvent les trois chambres destinées aux employés. Ces dernières ont été entièrement réaménagées pour gagner en qualité et en luminosité. De nouvelles toilettes, reliées aux eaux usées, ont pris place au rez-de-chaussée pour le confort des visiteurs, dont l'une d'entre elles est adaptée aux personnes à mobilité réduite.

### Réfection du toit

L'an dernier, deux chambres, un petit séjour et une salle d'eau ont en outre vu le jour dans les combles, pour l'exploitant agricole et sa famille. La dernière étape a consisté à refaire la toiture et la cheminée en taveillons du chalet – près de 670 m<sup>2</sup> –, lesquelles dataient des années 1970 et avaient subi les affres du temps. Des travaux confiés à l'entreprise Despond Sàrl, et qui ont bénéficié du soutien du Fonds suisse pour le paysage. Relevons enfin qu'un événement sera proposé par la Municipalité à la population l'an prochain, afin de lui permettre de découvrir ou redécouvrir en grande pompe ce bâtiment emblématique de la Commune. ■

## Le Temeley



**CHALET D'ALPAGE DU TEMELEY,**  
Chemin des chamois | 1854 Leysin

+41 24 494 23 76 • info@temeley.ch • www.temeley.ch



- MOBILITÉ -

## 125 ans de la ligne AL Ambiance festive à Aigle et à Leysin

14

Le 11 octobre dernier, la population était conviée à célébrer en grande pompe les 125 ans de la ligne ferroviaire de l'AL. Diverses animations ont été mises sur pied par les Communes d'Aigle et de Leysin, depuis la gare aiglonnaise jusqu'au terminus à Feydey. Reportage.

Ce samedi 11 octobre, les organisateurs n'ont en effet pas ménagé leurs efforts pour replonger les visiteurs dans l'atmosphère qui régnait autour des gares de l'Aigle-Leysin (AL) il y a plus d'un siècle. Dès 9 h, un crieur public était présent pour accueillir la population sur la place de la gare aiglonnaise et distribuer le programme de la journée, tandis qu'à quelques mètres de là était exposée une voiture historique de l'AL, aujourd'hui partie intégrante de la collection du Chemin de fer-musée Blonay-Chamby. Pour l'anecdote, avec ses vingt places et son compartiment équipé d'une couchette amovible, cette voiture était utilisée dans certains trains – peu fréquentés – pour le transport des malades à destination des sanatoriums leysenouds. Cor des Alpes, fanfare et concert de bal-musette ont encore agrémenté la place, aux côtés des stands de petite restauration.

### En route vers Feydey

Le voyage dans le temps ne s'arrêtait pas là. Il se poursuivait au moment de monter dans l'une des courses en direction de Leysin, grâce à la présence de comédiennes et de comédiens habillés en costumes d'époque dans les convois. Immersion dans le passé garantie. À l'arrivée au Feydey, deux expositions



attendaient les visiteurs: l'une, mise sur pied par les TPC à l'intérieur de la gare et retraçant les 125 ans de la ligne ferroviaire ainsi que son développement futur; l'autre, à la salle du Mont-Blanc de la SHMS, présentée conjointement par le GARM (l'association de modélisme ferroviaire) et le Rail Club Riviera. Une opportunité unique de s'émerveiller devant des modèles réduits de trains circulant dans une grande diversité de paysages de nos régions, le tout réalisé par une équipe de passionnés. L'exposition était ouverte le dimanche 12 octobre également. Divers stands de commerçants et de restauration avaient aussi été aménagés à l'arrivée du train pour accueillir les visiteurs, en plus des prestations de divers groupes régionaux et de la fanfare La Rose des Alpes de Leysin. Le minigolf, situé juste en dessous de la gare, était quant à lui gratuit.

15

### Jusqu'au sommet de la Berneuse

Cerise sur le gâteau: les billets de transport, vendus au prix spécial de 5 francs l'aller-retour et valables aussi le dimanche 12 octobre, permettaient aux voyageurs de poursuivre leur balade en empruntant la télécabine jusqu'au sommet de la Berneuse. Une belle occasion de découvrir le nouveau Parc du Soleil ou, tout simplement, de profiter de la vue sur la plaine et de manger une morce, confortablement assis à l'intérieur du restaurant Le Kuklos. Plus de 2'000 visiteurs ont participé à l'événement sur l'ensemble du week-end, selon les TPC. ■

**125AL**  
AIGLE-LEYSIN • 1900-2025

**TRANSPORTS PUBLICS DU CHABLAIS**  
Place de la Gare 5 | 1860 Aigle  
+41 24 468 03 20 • aigle@tpc.ch • www.tpc.ch

Photos: José Crespo

# Élections communales 2026

## tour d'horizon

À l'instar des autres communes du canton, Leysin va procéder en 2026 au renouvellement de ses autorités politiques. Rappel des dates clés et des enjeux liés à ces élections, essentielles pour le fonctionnement de la vie politique locale.

En début d'année prochaine, les citoyennes et citoyens de Leysin auront pour tâche de désigner qui fera partie du Conseil communal et de la Municipalité pour une période de cinq ans (2026 - 2031), et pourquoi pas, s'investir dans la vie politique locale. Le processus électoral suit un agenda bien précis : les partis et groupes indépendants doivent remettre leurs listes de candidats à l'administration communale au plus tard le 12 janvier. Quant aux électeurs et électrices, ils se rendront aux urnes le 8 mars 2026 pour élire leurs représentants au sein du législatif et de l'exécutif. Concernant la Municipalité, un second scrutin aura lieu quelques semaines plus tard, le 29 mars, afin de départager les personnes n'ayant pas recueilli la majorité absolue lors du premier tour. L'élection du Syndic ou de la Syndique se tiendra, quant à elle, le 26 avril.

### Une complémentarité des rôles

Pour mémoire, le fonctionnement d'une commune repose donc sur deux entités distinctes : le Conseil communal et la Municipalité. Les membres du Conseil communal, élus pour cinq ans, constituent le législatif local. Parmi leurs tâches, ils votent les budgets et les comptes, adoptent les règlements communaux et se prononcent sur les projets majeurs. De leurs côtés, les municipaux forment l'exécutif et assurent la gestion courante de la commune. Ils dirigent l'administration communale, planifient les projets locaux et gèrent le budget avec des responsables spécifiques dans des domaines tels que l'urbanisme, la sécurité, la culture ou l'éducation. Cette articulation des rôles garantit l'exercice de la démocratie et permet aux différentes forces politiques locales de s'exprimer, au service des citoyens.



### Le paysage politique leysenoud

À Leysin, le Conseil communal se compose de 45 membres, qui représentent la diversité politique locale. Pour la législature en cours (2021 - 2026), la distribution des sièges est la suivante : l'Entente Leysenoud PLR Leysin : 21 conseillers, Le Forum : 13 conseillers, et le Mouvement indépendant Leysenoud : 11 conseillers. Les séances du Conseil communal ont lieu 4 à 5 fois par année. Elles sont dirigées par un président ou une présidente, élu-e pour un mandat d'un an, rééligible uniquement pour une seconde année. La Municipalité compte cinq représentants, répartis jusqu'à fin juin 2026 comme suit : 3 membres de l'Entente Leysenoud PLR Leysin, 1 membre du Mouvement indépendant Leysenoud et 1 membre du Forum.



### Envie de prendre part à la vie de votre Commune ?

La diversité des profils fait la force du Conseil communal et de la Municipalité. Toute personne intéressée à rejoindre une liste existante ou à se présenter en tant qu'indépendant-e est invitée à contacter les responsables des groupes politiques locaux. Il est également envisageable de fonder son propre parti, à condition de l'inscrire au registre cantonal des partis politiques avant le dépôt de la liste de candidats. Petite précision encore, pour pouvoir se présenter aux élections, il est nécessaire d'avoir le droit de vote dans sa commune. Cela veut dire avoir 18 ans le jour de l'élection, être de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis B ou C, avoir vécu 10 ans en Suisse et être domicilié-e dans le canton de Vaud depuis au moins 3 ans. Sinon, aucune compétence juridique ou administrative particulière n'est demandée pour être élu-e. Seules comptent votre motivation et votre énergie à faire bouger votre Commune! ■



Informations complémentaires  
sur la vie politique de notre commune

[www.leysin.ch/politique](http://www.leysin.ch/politique)

Informations sur les élections  
communales 2026, leur fonctionnement  
et les possibilités de s'engager

[www.pour-ma-commune.ch](http://www.pour-ma-commune.ch)

[www.vd.ch/etat-droit-finances/votations-et-elections/elections-communales-generales-2026](http://www.vd.ch/etat-droit-finances/votations-et-elections/elections-communales-generales-2026)

<https://publication.vd.ch>



ADMINISTRATION COMMUNALE  
Rue du Village 39 - 1854 Leysin

[www.leysin.ch](http://www.leysin.ch)

# Décisions municipales

**Conformément à l'article 3 de la Loi vaudoise sur l'information (LInfo), la Municipalité communique ci-dessous ses activités ainsi que les décisions d'intérêt général prises entre octobre 2024 et juin 2025. Il est entendu qu'il ne s'agit là que d'un extrait des nombreux dossiers traités lors de chacune de ses séances.**

## Au cours de cette période, la Municipalité a en particulier:

- adressé ses vœux à l'occasion du 90ème anniversaire de Mesdames: Simone Echenard, née le 3 décembre 1934 - Marlise Josette Favre, née le 9 décembre 1934
- transmis au SPOP son préavis positif au sujet de deux dossiers de naturalisation
- mis sur pied l'organisation de la remise de la Coupe Olympique des JOJ 2020 à la Commune du Chenit qui aura lieu le 24 janvier 2025
- engagé M. Daniele De Benetti au poste d'assistant de sécurité publique dès le 1er décembre 2024 en remplacement de M. Malik Belkacem, qui a fait valoir son droit à la retraite
- ratifié la convention avec l'Etat de Vaud concernant le projet de réserve forestière « Petit Hongrin » et de l'îlot de Cuenix
- attribué le mérite sportif 2024 à Mlle Nadia Corboud pour ses performances en danse classique
- autorisé la pose d'une plaque commémorative pour les 200 ans de la Société Vaudoise des Officiers à 1825 m, année de la fondation de cette dernière, dans les environs de Solacyre
- participé à la cérémonie de commémoration du Souvenir Français au cimetière des Larrets le 17 octobre
- mis sur pied une commission consultative dite « commission des taxes touristiques » conformément au règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires qui entre en vigueur le 1er janvier 2025
- participé à l'Assemblée générale extraordinaire le 19 novembre dans le cadre de la dissolution de l'Association « Comité d'organisation pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 »
- entériné le projet de partenariat avec le Rallye du Chablais pour l'édition de juin 2025
- participé au Forum Chablais Sport le 14 novembre portant sur la pratique du ski et sa redynamisation
- participé à la séance de la Commission Economie de Chablais Région le 14 novembre portant sur la formation professionnelle
- acquis l'œuvre ALLYOS « extase » de Camille Belony exposée au Chalet de l'Entraide durant l'été 2024
- autorisé une classe primaire à repeindre la façade de la salle de gym de l'ancien collège
- participé à la séance d'information sur la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise le 26 novembre
- mis sur pied des séances de conciliation avec tous les opposants au Plan d'affectation communal (PACom)
- adressé ses vœux à l'occasion du 90ème anniversaire de Mesdames: Mary Maricot, née le 2 janvier 1935 - Vali Cattin, née le 30 janvier 1935 - Marie Stegmüller, née le 16 février 1935
- mis sur pied une séance d'information à la population le 23 janvier dans le cadre de la transition vers un tourisme annuel aux Mosses et à Leysin avec présentation de 4 projets concrets de diversification touristique
- accepté de participer à l'étude sur le logement des travailleurs saisonniers initiée par l'Université de Lausanne
- constaté qu'il a été produit 2'573'000 Kw/h à la Petite Centrale du Pont de la Tine, soit une augmentation de 20% du volume par rapport à l'année dernière

- pris note de la décision de la Poste de résilier le contrat de bail du bâtiment La Carraye au 30 septembre 2025
- rencontré les Directeurs de l'ADEPL (Association des Ecoles Privées de Leysin) le 27 janvier
- accepté la mise à disposition d'un véhicule publicitaire aux couleurs de Leysin dans la caravane du Tour de Romandie 2025
- accepté d'accueillir l'étape finale du Tour de Romandie 2026 qui aura lieu le dimanche 3 mai en lieu et place de la traditionnelle arrivée à Genève
- pris note de la décision du Conseil d'Etat de soutenir financièrement le projet Masterplan VTT
- constaté un dépassement du crédit accordé par le Conseil communal concernant le projet de réhabilitation de la RC 709
- avalisé la candidature de M. Francesco Alessandrini en tant qu'organiste titulaire au sein de la paroisse Ormonts-Leysin dès le 1er mars 2026
- rencontré l'Association « L'Avenir de Leysin ? » le 3 mars concernant la fréquentation touristique à Leysin
- validé le projet de convention de rachat d'électricité photovoltaïque entre la Coopérative SolarPlus et la Commune concernant l'énergie produite sur le site de Crettaz
- adressé ses vœux à l'occasion du 90ème anniversaire de Mesdames: Huguette Moriggi, née le 5 mai 1935 - Andrée Borloz, née le 22 mai 1935 - Rita Monsalve, née le 22 mai 1935
- transmis au SPOP son préavis positif au sujet d'un dossier de naturalisation
- participé à la cérémonie de remise des diplômes de LAS le 24 mai
- participé à la cérémonie de remise des diplômes de KLAS le 1er juin au Château d'Aigle
- participé à la cérémonie officielle de la pose de la plaque commémorative pour les 200 ans de la Société Vaudoise des Officiers le 15 juin à Solacyre
- participé à une présentation des TPC SA concernant le concept « Mobilis » dans le cadre de la mobilité à Leysin
- pris note de la décision du Conseil d'Etat de soutenir financièrement l'étape I de la rénovation du Centre sportif de Crettex-Jaquet
- accepté d'apporter son soutien à l'association « Non aux canons à neige » dans le cadre de la rencontre publique « Chameau - Chamois, comment (re)penser l'avenir dans les Préalpes ? » du 21 juin
- participé au lunch de soutien au Tour de Romandie féminin le 19 juin au Château d'Aigle
- validé le projet de déclaration d'intention afférent à la plateforme de coordination pour une accessibilité touristique et de loisirs durables dans le Chablais vaudois et les Alpes vaudoises lors des pics de fréquentation
- accepté de soutenir la Fédération Vaudoise des Sociétés d'Apiculture concernant la lutte contre le frelon asiatique par le biais de divers engagements
- pris note du décret sur l'assainissement des chauffages et chauffe-eau électriques de la Direction générale de l'environnement
- participé à l'ouverture officielle de la Fête Fédérale de Gymnastique Lausanne 2025 le 12 juin
- participé à la cérémonie officielle des 125 ans de la ligne ferroviaire Aigle - Leysin organisée par les Transports Publics du Chablais le 10 juin
- avalisé le principe d'adhérer à l'Association du Musée et Espace Culturel des Ormonts
- décidé d'augmenter les tarifs de l'eau potable et de l'évacuation de l'eau dès le 1er janvier 2025
- décidé d'augmenter les places d'accueil en UAPE à l'ancien Collège pour une durée d'une année



À noter que l'ensemble des documents (budgets, comptes, rapports de gestion, préavis) est disponible sur le site internet communal: [www.leysin.ch](http://www.leysin.ch).